

Prier un Dieu souverain

Introduction

Lorsque Jésus a parlé de la prière, il ne nous a pas laissé du « fast-food », instantané, qu'il suffit d'appliquer, tout fait. Il nous a, plutôt, laissé du « grain à moudre ». Du grain à moudre pour l'action : nous avons chacun à trouver la manière de faire entrer la prière dans notre vie et nos circonstances personnelles. Du grain à moudre pour la réflexion : nous avons à travailler, à réfléchir, pour développer une juste conception de la prière, à partir de son enseignement.

Prenons, par exemple, son enseignement du Sermon sur la Montagne : « *En priant, ne multipliez pas de vaines paroles, comme les païens, qui s'imaginent qu'à force de paroles ils seront exaucés. Ne leur ressemblez pas; car votre Père sait de quoi vous avez besoin, avant que vous le lui demandiez.* » (Mt 6 :7-8)

Comment intégrer ce « Votre Père sait » ? Pourquoi lui dire ce qu'il sait déjà ? A quoi bon lui demander, s'il sait déjà « *de quoi nous avons besoin* » ? Ce savoir est une connaissance, mais il inclut aussi la décision qu'il convient de prendre. Quel est le sens de notre prière, face à un Dieu, qui sait tout, décide tout ?

Mais suivons encore l'enseignement de Jésus : « *Jésus leur adressa une parabole, pour montrer qu'il faut toujours prier, et ne point se relâcher.* » (Lc 18 :1) La parabole met en scène un juge inique qu'une pauvre veuve importune, et qui lui répond à cause de son insistance. D'autres questions s'élèvent ici : Quel peut être le sens de l'insistance si Dieu sait, et décide souverainement ? Que veut dire cette image du juge qui adopte d'abord une attitude, puis une autre ? Nos prières peuvent-elles faire changer Dieu d'avis, ou de comportement ?

Tout cela pose la question de la fonction et de l'efficacité de la prière. La prière sert-elle à quelque chose, si Dieu « *opère toute chose selon les décisions de sa volonté* » (Ep 1 : 11). Que se passe-t-il si je ne prie pas ?

Si tout dépend de la responsabilité humaine, on sait pourquoi on prie. On s'élance, animé du grand frisson de tout ce qui peut changer. C'est avec ce souffle que certains ouvrages nous invitent à prier en renonçant au « fatalisme chrétien » : « Et Dieu

changea ses plans... »¹

Par contre, si l'on intègre que « *Dieu opère toute chose selon les décisions de sa volonté* », il est plus difficile de trouver le sens de la prière. Don Carson relève qu'il n'est pas rare que la compréhension de la souveraineté de Dieu ait, comme première conséquence, « un étiolement de la vie de prière ». Il ajoute : « Cela fut mon expérience personnelle, non à cause des doctrines elles-mêmes, mais à cause de mon incapacité à les faire concorder avec les autres enseignements de la Bible. »²

Il faut y ajouter toutes les raisons que nous trouvons, de toute manière, pour ne pas prier. L'enseignement sur la souveraineté de Dieu peut aussi être invoqué comme excuse à notre paresse spirituelle.

Comment donc avancer au milieu de tant d'écueils ?

1. Le langage de la Bible

Il est utile, dans un premier temps, de baliser le terrain du langage biblique et des affirmations de l'Écriture. C'est toujours la sagesse première, pour savoir les pièces du puzzle à ajuster, et fixer orientations et impasses.

Les textes sont nombreux, qui affirment la pleine souveraineté de Dieu.

Ep 1 :11 : « *Dieu opère toute chose selon les décisions de sa volonté* »

Ps 115 :2-3 : « *Pourquoi les nations diraient-elles: Où donc est leur Dieu? Notre Dieu est au ciel, il fait tout ce qu'il veut.* »

Le détail entre dans cette volonté de Dieu : elle concerne même « *le plus petit oiseau qui tombe* » (Mt 10 :29).

La vie de l'homme est pareillement concernée : « *Je le sais, ô Éternel! La voie de l'homme n'est pas en son pouvoir ; Ce n'est pas à l'homme, quand il marche, à diriger ses pas.* » (Jr 10 :23).

La Bible nous encourage, aussi, à un plein engagement dans la prière. Elle ordonne, presse, donne des exemples.

Nous sommes invités à « *faire connaître* » nos besoins à Dieu, par des prières, des supplications, des actions de grâce (Ph 4 :6).

Cette prière est décrite comme une action qui compte : elle est une façon de « combattre » pour le dénouement de certaines situations (Rm 15 :30-32). Le contexte indique une vraie participation à la situation, et non seulement un combat sur soi-même.

¹ Titre d'un ouvrage de Frère André (Editions portes Ouvertes, 1992).

² Don Carson, *La prière renouvelée* (Excelsis, 2005), 167.

A plusieurs reprises, Paul demande que l'on prie pour lui, avec une attente précise consécutive à cette prière : « *Priez pour moi, afin qu'il me soit donné, quand j'ouvre la bouche, de faire connaître hardiment et librement le mystère de l'Évangile* » (Ep 6:19, cf aussi Col 4 :3 ; 2 Th 3 :1).

L'efficacité de la prière est affirmée : « *La prière, mise en œuvre par le juste, est d'une grande efficacité.* » (Jc 5 :16) ; « *J'espère vous être rendu, grâce à vos prières.* » (Phm 1 :22, cf aussi 2 Co 1 :11 ; Ph 1 :19).

Dieu lui-même se présente comme cherchant des intercesseurs : « *Je cherche parmi eux un homme qui élève un mur, qui se tient à la brèche devant moi en faveur du pays, afin que je ne le détruise pas; mais je n'en trouve point.* » (Ez 22 : 30). On contraste l'attitude d'un Amos qui plaide pour le peuple, et Dieu se repent du mal qu'il avait annoncé (Am 7 :2, 5 ; réponses de Dieu 7 :3,6) avec celle des faux-prophètes qui ne plaignent pas, et le jugement tombe (Ez 13 :5).³

Et les exemples sont multiples de prières d'intercession efficaces : Moïse (Ex 32 : 12-14), Daniel (Dn 9 :23), Jésus (Lc 10 :18 ; Lc 22 :31-32).

2. La prière confesse la souveraineté de Dieu

Ce serait une erreur de ne considérer le lien entre prière et souveraineté de Dieu que comme une question problématique. Car la plus simple prière requiert la souveraineté de Dieu. En tant que tel, l'acte de prier est une confession de la souveraineté de Dieu.

1. Considérons une *prière simple* : « Fais aboutir ma demande de candidature à tel poste. » Elle suppose que Dieu est capable d'agir sur le regard, l'intelligence, la décision d'un certain nombre de personnes, y compris qui ne sont pas ses enfants. Elle n'a de sens que si Dieu sait créer des convergences entre une demande et une situation, et orienter le cours des choses. Seul un Dieu pleinement souverain peut agir ainsi ! Nous ne prenons pas toujours la mesure de ces choses. Nous pensons souvent l'action de Dieu de manière directe et immédiate : « *Dieu dit, et la chose existe* ». Mais la réalité est différente : en général, un exaucement demande une somme d'actions de Dieu, à partir de réalités ou d'acteurs déjà présents.⁴

2. La prière pour les *personnes* implique, pareillement, un Dieu souverain, qui agit dans les personnes, et travaille sur leurs motivations et dispositions les plus intimes (Cf Ep 1 :16-18). La prière pour la conversion de quelqu'un suppose cette même capacité d'action de Dieu au plus intime de la personne.

3. *L'attitude même de la prière*, prise au sérieux, est une affirmation de la souveraineté de Dieu. Car prier, c'est se mettre au deuxième plan, pour demander à Dieu d'agir. Il arrive que la prière soit un abandon total à sa souveraineté : « Tu es mon seul recours ». Même lorsque l'on prône l'engagement dans la prière, il faut garder le sens du contraste entre la part de nos paroles et celle de l'action de Dieu. Nous pouvons « crier » à Dieu,

³ Ce contraste est relevé par Carson, 186

⁴ Certaines prières expriment ce besoin de convergences : « Que Dieu lui-même, notre Père, et notre Seigneur Jésus-Christ, aplanissent notre route pour que nous allions vers vous ! » (1 Th 3 :11).

demander avec force : l'intensité de notre prière montre l'intensité de ce que *Dieu* doit faire, et non la puissance de notre parole ! ⁵

3. La prière est cadrée par la souveraineté de Dieu

La prière ne se légitime pas elle-même. Sa seule légitimité vient de ce que Dieu nous invite à prier et à avoir recours à lui. « La prière est légitimée parce que Dieu la commande à certaines conditions et en certaines circonstances, la permet en d'autres circonstances, et l'interdit en d'autres encore. » ⁶

La prière est *commandée et encouragée* : « Veillez et priez, afin que vous ne tombiez pas dans la tentation » (Mt 26 :41) ; « Priez pour tous les saints » (Ep 6 :18) ; « Priez pour tous les hommes » (1 Tm 2 :1-4) ; « Ayez recours à l'Éternel et à son appui, Cherchez continuellement sa face ! » (Ps 105:4) ; « Faites connaître à Dieu vos besoins » (Ph 4 :6).

La prière est aussi *limitée* : « Et toi, n'intercède pas en faveur de ce peuple, n'élève pour eux ni supplications ni prières, ne fais pas des instances auprès de moi ; car je ne t'écouterai pas. » (Jr 7:16 cf 11 :4 ; 14 :11). Certaines prières sont interdites, comme celles qui « tentent Dieu », en se mettant dans une situation impossible pour « obliger » Dieu d'intervenir (Dt 6 :16, Mt 4 :7).

La prière n'est pas un « droit humain naturel »⁷. Elle est un privilège, accordé et encadré par le Seigneur.

4. La prière s'inscrit dans le vis-à-vis avec le Dieu souverain

La prière s'inscrit dans le vis-à-vis avec le Dieu souverain. Elle est toujours une demande à Dieu, dans le respect de son altérité, de sa personne et de sa volonté.

1. *Elle s'adresse à un Dieu distinct de nous, et libre.* Il entend notre prière, il est attentif à nos cris. Mais il répond selon sa volonté propre. Il n'est jamais ligoté par nos demandes : il accorde sa réponse, selon sa liberté. L'humilité et la soumission sont de rigueur. Cette dimension d'humilité est partout présente dans la Bible, jusque dans les prières les plus hardies ou les plus engagées (Gn 18 :22-33 ; Job ; Ac 4 :23-31). Jamais, dans l'Écriture, Dieu n'est instrumentalisé, mis au service de « notre » volonté, de

⁵ Il faut ici positionner bibliquement la « prière d'autorité », qui dit : « *Seigneur, tu fais ceci* ». On ne la trouve pas telle quelle dans la Bible, cela doit nous alerter. Les paroles d'autorité sont prononcées « *au nom de Jésus* », en se référant à ses paroles, à ses promesses. Le danger de ces prières est d'inverser les rôles, et de donner force à la parole humaine. Dieu, dans sa grâce, veut bien répondre à de telles prières, quand il y discerne la foi. Mais mieux vaut exprimer notre engagement de foi sans donner l'impression que notre parole commande l'action de Dieu.

⁶ Paul Helm, *The Providence of God* (IVP, 1993), 153.

⁷ Helm, 153

« notre » foi, de « notre » parole. La vraie hardiesse se déploie dans le cadre de cette liberté de Dieu reconnue.

C'est ce qui distingue la prière de la « magie » : la magie possède sa propre puissance dans l'acte magique lui-même.

Paul Helm nous rappelle qu'il ne faut pas considérer la pensée de Dieu comme une « table rase », qui n'attendrait qu'à s'imprimer de nos requêtes. Le Seigneur a déjà ses propres pensées lorsque nous nous approchons de lui.⁸

2. *Dans ce vis-à-vis avec Dieu, la prière doit viser la convergence des volontés entre celle de Dieu et la nôtre.* Nous avons liberté de « faire connaître nos besoins » (Ph 4 :6). Mais le but est de nous permettre d'entrer en convergence avec Dieu : « *Que ta volonté soit faite* » (Mt 26 :39,42, cf 6 :9-10). L'exemple le plus parlant est celui de Jésus à Getsémani. En situation exigeante et coûteuse, il applique la première partie du « Notre Père ». Mais il n'y a là ni résignation, ni démission. Jésus, par cette prière, entre volontairement dans le projet du Père. Il s'y engage, de manière responsable et assumée. Il fait de cette demande la synthèse finale de ce qu'il ressent, de ce qu'il redoute, de ce qu'il sait du plan de Dieu, de son amour pour le Père, de sa confiance en lui. L'épître aux Hébreux fait de cette prière une authentique offrande, et souligne qu'il a été exaucé à cause de son attitude respectueuse (Hb 5 :7-10).

Une autre façon d'entrer dans la volonté de Dieu, dans la prière, est d'y intégrer les paroles de Dieu, ses promesses, ses commandements (cf Ac 4 :23-31).

3. *Le vis-à-vis de la prière est une relation dans laquelle nous sommes construits.* Dans ce dialogue, des choses se passent : on s'ouvre à la volonté de Dieu, des enjeux se clarifient, on discerne ce que Dieu attend, un travail s'effectue en nous. La présence de Dieu est une réalité : nous sommes fortifiés, renouvelés intérieurement, pour faire sa volonté. Ne réduisons jamais la prière au simple moyen d'obtenir quelque chose : nous avons aussi, nous-mêmes, à y être transformés. « Son visage ne fut plus le même », est-il dit d'Anne après qu'elle se soit approchée de Dieu (1 S 1 :19). Le vis-à-vis avec le Dieu souverain n'est pas écrasant : il laisse toujours un espace pour la relation qui transforme.

5. L'efficacité de la prière

« *La prière agissante⁹ du juste est d'une grande force* » (Jc 5 :16). Comment rendre compte de cette affirmation lorsque l'on confesse la souveraineté de Dieu ? La prière change-t-elle vraiment le cours des choses ? Qu'apporte-t-elle dans le tableau de ce que Dieu a décidé ?

⁸ Helm, 159

⁹ Ou « mise en œuvre »

Une autre manière de poser la question est de se demander ce qui se passe si je ne prie pas. Cela change-t-il quelque chose ? Ou la volonté de Dieu s'accomplit-elle de toute façon ?

51. Quelle efficacité ?

Ce que nous avons déjà dit parle d'une *première efficacité* : la prière nous transforme. Elle nous fait cheminer. C'est souvent un aspect essentiel du problème. Le premier besoin est souvent là, lorsque nous apportons à Dieu une difficulté : nous avons besoin d'une nouvelle façon d'appréhender les choses. En nous transformant, Dieu apporte ce qui permettra la résolution de la difficulté. Un certain nombre de « montagnes » devant nous ne sont plus des obstacles, parce que Dieu nous a renouvelés, dans la prière, nous donnant les ressources pour les gravir.

Mais on ne peut pas réduire l'efficacité de la prière à la transformation de celui qui prie. Certaines prières demandent des interventions particulières de Dieu. Parler d'efficacité doit pouvoir se dire *en relation avec ce qui est demandé*. Dans ce sens, l'efficacité de la prière veut dire que « certaines choses n'arrivent que parce qu'il y a eu prière. »¹⁰

52. L'efficacité contre la souveraineté

Certains, pour affirmer l'efficacité de la prière, minimisent la souveraineté de Dieu.

LE PARTAGE DES DOMAINES

Le langage le plus courant est celui qui parle, en toute chose, de « la part de Dieu » et de la « part de l'homme ». On fait une distinction des domaines. Dieu fait sa part si nous faisons la nôtre. Si nous prions avec suffisamment de foi, de ferveur et de persévérance, Dieu agira. Autrement, son œuvre ne se fera pas, parce que nous n'avons pas fait notre part. C'est ainsi que l'on donne force à la responsabilité humaine.

Il faut donc mobiliser nos efforts et notre engagement pour mettre en œuvre la puissance de Dieu. C'est surtout notre foi qui compte : tout ce que nous demandons avec foi, nous l'avons. Certains parlent même d'une sorte d'efficacité que possède la prière en elle-même, en tant que parole puissante, efficace, d'autorité.

Dans cette vision des choses, Dieu « adapte » son action à nos requêtes. Dieu, certes, « voit à l'avance », selon sa prescience ; mais il voit à l'avance ce que *nous* allons demander. Le facteur décisif, dans cette vision des choses, est notre action, notre prière, notre foi, notre persévérance. C'est ce qui déclenche la puissance de Dieu et l'oriente.

Quelles sont les conséquences de ce schéma de « domaines partagés » ?

¹⁰ Helm, *The Providence of God*, 146.

1. La souveraineté de Dieu est limitée, au moins pour une part. Dans « notre » domaine, Dieu adapte son action à notre intervention. Il « soumet » son action à la nôtre. Il est, certes, tout-puissant pour agir et intervenir. Mais il ne choisit de le faire qu'en fonction de notre propre engagement. Bilan théologique : la puissance de Dieu est entière, et illimitée, mais sa souveraineté est volontairement limitée.

Il faut bien mesurer que cela détermine des pans entiers de la réalité. « Il n'y a pas de réveil à cause du manque de prière des chrétiens pour le réveil ! » S'il y avait plus de ferveur à prier pour les perdus, bien plus de personnes seraient sauvées ! S'il y avait plus de prière pour les persécutés, on verrait de magnifiques délivrances ! Tout cela est déterminé, fortement, par l'engagement humain dans la prière. Cela pose la question de la consistance du plan de Dieu, dans son ensemble, puisqu'il est tellement dépendant des décisions humaines.

2. Un fardeau très lourd repose sur les épaules de l'intercesseur : si, dans une situation donnée, le mal n'est pas vaincu, ou le résultat demandé n'est pas obtenu, c'est parce qu'il n'a pas prié avec assez de ferveur, ou de foi, ou de persévérance. On sait les ravages que ce genre d'explication peut faire lorsque l'on a promis la guérison, et qu'elle n'est pas au rendez-vous. L'une des difficultés supplémentaire de ce type d'argument est qu'il est sans fin et sans limite : on peut dire à propos de toute chose qu'elle aurait pu être différente s'il y avait eu plus de prière. Le poids de toute la réalité peut, finalement, retomber sur l'intercession du peuple de Dieu.

Qui faut-il blâmer pour Auschwitz ? On pourrait dire, dans cette optique, qu'une fois la réalité des camps connue par des chrétiens, la faute de la continuation des atrocités n'est à imputer, ni à Dieu, ni aux Nazis, mais au nombre des intercesseurs potentiels qui n'ont pas assez pris à coeur la prière.

LE THÉISME OUVERT

Depuis quelques années, le courant du « théisme ouvert » propose une vision plus radicale de la limitation de la souveraineté de Dieu.¹¹ Pour faire place à la liberté humaine, on affirme une limitation volontaire de Dieu. Il est le tout puissant, mais il « limite volontairement l'exercice de sa puissance » en relation avec ses créatures libres¹². Dieu n'impose pas un plan éternel et immuable : il choisit plutôt d'agir en réponse à ce que sont et font ses créature. Il réalise ses projets « *ad hoc* », en tenant compte de la situation : « si le plan A échoue, Dieu est prêt avec un plan B. »¹³ On redéfinit sa toute puissance : « Nous ne devons pas définir la toute puissance comme la puissance de déterminer toute chose, mais plutôt comme la puissance qui rend Dieu capable de faire face à toute situation qui survient. »¹⁴

On raisonne de la même façon à propos de l'omniscience de Dieu. On perçoit que la

¹¹ Cf l'ouvrage collectif, Clark Pinnock, Richard Rice, John Sanders, William Hasker, David Basinger, *The Openness of God, A Biblical Challenge to the Traditional Understanding of God* (IVP, 1994, 202 pp).

¹² Pinnock, Clark, *The Openness of God*, 112

¹³ Pinnock, Clark, *The Openness of God*, 113

¹⁴ Pinnock, Clark, *The Openness of God*, 114

prescience de Dieu est incompatible avec une définition absolue de la liberté. Alors, on limite l'exercice de cette prescience : « Pour respecter l'intégrité de la liberté humaine et ne pas interférer avec son exercice, Dieu semble souvent limiter sa connaissance des actions humaines, comme s'il les enveloppait d'une bulle de non-interférence, les mettant ainsi à l'abri de son omniscience. »¹⁵ Bilézikian parle de « limitation volontaire ». D'autres ont une position bien plus radicale : « Philosophiquement parlant, si les choix sont réels et si la liberté a une signification, les décisions futures ne peuvent pas être exhaustivement connues d'avance ». Autrement dit : « Dieu sait tout ce qui peut se savoir – mais la connaissance de Dieu n'inclut pas ce qui n'est pas décidé ».¹⁶ Pourrait-il être pris au dépourvu ? On met quand même une limite : Dieu sait ce qu'il doit savoir pour pouvoir faire face à toute contingence qui peut survenir.

Dans cette optique ouverte, la prière de foi, la persévérance, semblent gagner un vrai pouvoir pour infléchir le cours des choses, et conduire le Seigneur à modifier ses plans. Mais il manque au Seigneur de pouvoir s'opposer à la liberté de ses créatures pour mener à bien ses desseins. La prière perd en puissance divine ce qu'elle semble gagner en potentialité humaine.

Rappelons, en face de cette reconstruction, quelques affirmations fondamentales de l'Écriture. (1) « L'Éternel règne ! » C'est le thème central de bien des Psaumes. (2) Dieu conduit l'histoire des nations (Es 45 :1-15) : l'oracle insiste, à plusieurs reprises : « C'est moi qui agis, suscite... ». (3) Dieu se présente comme celui qui « ordonne » et la chose « est » (Ps 33 :9) ; (4) L'Écriture proclame que les projets de Dieu tiennent, malgré tous les projets des hommes (Prov 19 :21) ; (5) Dieu « résiste » aux orgueilleux, s'oppose à leurs desseins : lors de l'endurcissement annoncé du Pharaon, ce n'est pas Dieu qui s'ajuste à la volonté de Pharaon, mais Pharaon qui entre dans ce que Dieu a décidé. (6) Dieu « opère toute chose selon le conseil de sa volonté » (Ep 1 :11) : la source de l'action de Dieu est en lui-même, concernant « toute chose ».

Dans ces deux approches, la souveraineté de Dieu est limitée. La liberté humaine joue le rôle d'un absolu. Dieu s'y soumet, d'une certaine façon, ou se limite pour la respecter.

53. L'efficacité à l'intérieur de la souveraineté de Dieu

Lorsque l'on considère le langage biblique, le schéma est beaucoup plus englobant. Ce n'est pas la liberté de l'homme face à la souveraineté de Dieu, dans un bras de fer, ou une répartition de parts. Mais la Bible nous montre plutôt des hommes pleinement engagés dans leurs actions, avec des motivations, des initiatives, une persévérance, des choix très réels... et qui, en agissant de la sorte, contribuent à ce que s'accomplisse le plan de Dieu.

LES FORMULATIONS

Pour le dire d'une formule : « La liberté de l'homme existe à l'intérieur de la liberté de Dieu ». Dieu accomplit ses plans en utilisant les libres décisions humaines, dans le plein exercice des capacités et des décisions de ceux qui agissent.

¹⁵ Bilézikian, Gilbert, *Elémentaire, mon cher Théo !* (Farel, 2004), 36

¹⁶ Pinnock, Clark, *The Openness of God*, 123

Une autre formulation : Dieu est à la fois souverain et personnel¹⁷. Dieu est souverain : il décide de son plan, de sa propre initiative et selon son libre choix, et réalise ce plan selon sa puissance et les moyens qu'il a choisis d'avance. Dieu est personnel : il communique avec nous, entre en interaction avec nous et avec le monde, tout en restant libre et transcendant.

Cette manière de voir qui ne veut pas opposer souveraineté de Dieu et responsabilité humaine est souvent désignée sous le terme de « compatibilisme ».

LES REDÉFINITIONS

Cette manière de concevoir les choses nécessite quelques précisions.

1. *Il importe de bien définir la liberté humaine.* Elle existe, mais ne doit pas être définie comme un absolu. Elle est un don fait à l'homme en tant que créature. Elle reste au niveau de la créature. On définit souvent la liberté comme le « pouvoir absolu des contraires » : il n'y a liberté que s'il est possible de faire une chose et son contraire. Si la liberté est le pouvoir « absolu » des contraires, il ne peut pas y avoir, par définition, de pré-détermination par Dieu, ni même de prescience de Dieu.

Il faut donc, dans la perspective biblique, une autre définition de la liberté : l'action libre est celle que l'on choisit de faire, volontairement, de manière responsable. On définit ainsi une « liberté de spontanéité ». ¹⁸

Bien des philosophes vont vers une définition plus « humble » de la liberté, en rappelant qu'elle s'inscrit toujours dans un cadre donné, qui peut inclure des conditionnements et des limitations de toute sorte. Il faut rappeler que philosophiquement, bien des penseurs nient la liberté humaine à cause de la force du conditionnement (behaviorisme, psychanalyse, marxisme, neuro-sciences de l'homme et de ses comportements).

2. *Il importe de bien saisir la capacité qu'a Dieu d'intégrer les libertés dans la réalisation de ses desseins.* Le Seigneur possède une telle connaissance intime des choses et une telle maîtrise, qu'il est capable de faire en sorte que des volontés libres accomplissent ses desseins, dans l'exercice de leur liberté. Là où nous devons « robotiser » autrui, si nous voulons qu'il accomplisse ce que nous avons prévu, Dieu a la capacité d'intégrer des personnes dans le plein exercice de leurs choix, de leurs motivations, de leurs actions.

Plusieurs exemples bibliques l'illustrent. Dans l'histoire de Joseph, le plan de Dieu, annoncé d'avance par les rêves de Joseph, se réalise. Mais cela se fait par toute une série d'actes responsables, bons et mauvais, de toutes sortes de personnes¹⁹. Personne

¹⁷ Formulation de Carson, *La prière renouvelée*, titre du ch 9

¹⁸ Cf Paul Helm, *The Providence of God*, IVP, 1993.

¹⁹ Interviennent dans l'histoire : un père qui fait des préférences ; des frères qui cèdent à la jalousie ; des marchands qui font leur travail ; le désir et le mensonge d'une femme dépitée de ne pas avoir réussi à séduire Joseph ; la loyauté de Joseph à Dieu et à son maître ; l'attitude positive de Joseph emprisonné injustement ; la décision du Pharaon de jeter en prison son échanson et son panetier ; la sagesse et la loyauté de Joseph à expliquer leur rêve ; le souvenir de Joseph par l'échanson, après des mois d'oubli...

n'est « robotisé ». Chacun agit en exerçant une vraie liberté de spontanéité. La mort de Jésus, pareillement, était le centre du plan de Dieu. Mais chacun des acteurs qui y contribuent est pleinement responsable, agit selon ses propres choix et ses moyens.

LES ÉLUCIDATIONS

Quelques principes de l'action de Dieu peuvent aider à concevoir de manière compatible la prière et la souveraineté de Dieu.

1. *Dieu utilise des causes secondes qui sont effectives.* Pourquoi telle chose arrive ? La « cause première » est qu'elle est inscrite dans le plan de Dieu, qui a ordonné l'ensemble. Comment ce plan de Dieu se réalise-t-il ? Le Seigneur peut intervenir directement : cette intervention sera une autre « cause première ». Mais il peut aussi utiliser des réalités créées : la nature, l'homme, les circonstances. Il utilise alors des « causes secondes ». Elles font avancer tel aspect de la réalité. Unies avec d'autres, elles créent une situation, en face de laquelle une personne agira, ou réagira.

Dans l'histoire de Joseph, une série de ces causes secondes se situe au niveau de ses frères et de leur haine ; une autre série se situe au niveau des marchands amalécites ; la rencontre de ces causes crée une nouvelle cause qui fait avancer l'histoire...

La prière entre dans l'ensemble des causes secondes qui amènent un événement ou une situation. Si Joseph a prié dans son puits, cette prière fait partie des causes qui ont amené l'enchaînement des faits, au même titre que la haine de ses frères.

2. *Dieu détermine les moyens avec les fins.* Dans l'exercice de sa souveraineté, Dieu fixe les objectifs. Mais il intègre en même temps les moyens qui réaliseront ces buts. Les deux sont intégrés ensemble. Notre prière fait donc partie, dès l'élaboration du plan de Dieu, des moyens qu'il fixe pour réaliser ses plans.

C'est ce qui permet de s'y engager pleinement. Elle est le moyen fixé par Dieu ! C'est l'autoroute pour s'y donner pleinement, sans état d'âme ! Tout comme, à d'autres moments, ce sera l'action. Dans cette vision des choses, la prière est efficace parce que Dieu a fixé de passer par elle pour réaliser son plan. Elle est l'un des « maillons de la chaîne ».

Il n'y a donc pas d'opposition de principe entre « souveraineté de Dieu » et « efficacité de la prière ». Au contraire, la souveraineté de Dieu légitime pleinement l'efficacité de la prière, et lui donne un fondement.

La difficulté est que, vu de haut, cela peut ressembler à quelque chose de très figé. Chaque chose a sa place, emboîtée à l'avance dans ce qui la précède et qui la suit. Comment parler de « liberté de spontanéité » ?

Une comparaison avec notre regard sur l'histoire peut nous aider. Lorsqu'on considère une tranche de l'histoire à partir de sa fin, on ne voit que la ligne finale qui s'est dessinée, et tout peut sembler très figé. Mais si on prend le temps de considérer la même tranche, non à partir de la fin, mais au fil de son déroulement, chaque acte y prend sa place, avec tout son relief : il contient les choix, les incertitudes, les motivations qui

l'ont porté ; il porte en lui tout un potentiel qui se développe progressivement. Il en va de même du plan de Dieu. Nous devons le penser dans la dynamique de son élaboration. Lorsque Dieu choisit d'intégrer mon action, ou ma prière, c'est en tant qu'action à accomplir. L'action que Dieu intègre est riche de tout ce qu'elle porte en elle, et de ce qu'elle est appelée à donner. Elle ressemble à ces programmes que l'on télécharge sous forme de « boîte de programme ». La boîte est dans l'ordinateur, mais elle ne libérera tout ce qu'elle contient qu'au moment où on l'activera. Pareillement, ce que Dieu intègre dans son plan reste riche de ses potentialités jusqu'au moment où cela est mis en œuvre. La spontanéité, la richesse de l'acte, sont ainsi préservés. Il en est ainsi parce que, dans la pensée biblique, Dieu valorise le temps, tout en le dominant.²⁰

6. Le Dieu du partage

Pourquoi Dieu veut-il que nous priions ? Pourquoi nous invite-t-il à lui demander d'accomplir son plan ? Pourquoi nous invite-t-il à lutter, avec nos faibles moyens, pour que son plan se réalise ?

La clé n'est pas dans l'efficacité pure. Il sait, sans nous, ordonner, de telle sorte que la chose soit.

La clé est dans le partage. La prière est grâce. Elle indique que Dieu nous veut partenaires avec lui. La prière d'intercession d'Abraham le dit d'une manière extraordinaire. Tout commence par une parole de grâce et de partage du Seigneur : « *Cacherai-je à Abraham ce que je vais faire ?* », dit-il au moment où, s'apprête à « descendre pour voir » la réalité de Sodome. Dieu veut Abraham partenaire dans son souci de justice, d'équité, dans sa volonté de faire grâce aussi loin qu'il le peut...

Non seulement la prière est grâce, mais l'efficacité de la prière est grâce : elle signifie que Dieu choisit de « suspendre » son action jusqu'au moment où nous la prenons à cœur, pour la lui demander, non seulement comme « sa » volonté, mais aussi comme la « nôtre ». Il y a des éléments de son plan que Dieu ne déclenchera que lorsqu'ils feront partie de « nos » projets. Cela dit, de manière admirable, un Dieu de partage.

Dans ce partenariat se joue plus qu'une question d'efficacité. C'est une relation qui est en cause. Nous prenons à cœur ce que Dieu a à cœur. Nous vivons avec lui une recherche de ce qui est bien, de ce qui est « selon lui ». Nous nous unissons, parfois, les uns les autres, pour prendre à cœur une situation, une personne. Tout cela est beau, tout cela est bon. Dieu en a de la joie, et nous aussi. Des liens se tissent dans la relation, le « combat ».

« *Je cherche quelqu'un qui se tienne sur la brèche, devant moi, pour le pays, afin qu'il ne soit pas détruit* » (Ez 22 :30). Cela ne veut pas dire que Dieu a besoin d'une armée de combattants, qui insistent tellement qu'il ne pourra que leur donner ce qu'ils désirent. Non ! Dieu, le premier, a le souci de ne pas détruire son peuple : il voudrait tellement un

²⁰ C'est pourquoi il est important de souligner que, pour Dieu, la succession a du sens. Notre temps est en analogie avec le temps de Dieu qui est le libre déploiement de sa vie.

partenaire de son souci, quelqu'un qui prenne à cœur ce qu'il a lui-même à cœur. C'est un désir d'harmonie, de partage, qui s'exprime ici. Dans cette même ligne, la prière en faveur des chrétiens persécutés n'a pas pour but de bousculer Dieu pour qu'enfin il agisse. La clé est différente : Dieu aime voir une partie de son corps s'unir pour l'autre partie, souffrante.

L'homme qui prie selon Dieu, pour entrer dans ses plans, est l'homme « *en image de Dieu* » : il aligne son intelligence, sa volonté, son cœur, sur ce que Dieu veut, conçoit et aime. Quand on y réfléchit, c'est infiniment touchant : notre conception des choses est si limitée, mais Dieu veut l'utiliser, ne pas passer par-dessus elle.

En même temps, la prière a ceci de particulier qu'elle est à la fois action et remise de l'action à Dieu. J'entre dans la prière, et je demande à Dieu d'agir...

Quelle sera la clé d'une prière efficace ? C'est la connivence profonde. Plus il y a connaissance mutuelle, de respect mutuel, de sensibilité à l'autre, de compréhension de sa pensée, plus on est « en phase ». Plus une relation est stable, et forte de cette connaissance mutuelle, plus on peut s'accorder, tout en agissant en toute liberté, et sans contrainte !

7. Et si je ne prie pas ?

Que se passe-t-il si je ne prie pas ? Il faut aborder cette question si l'on veut donner un sens équilibré à la prière. Mais on ne peut pas y répondre de manière uniforme.

1. *Dieu choisit de ne donner certaines choses qu'en réponse à la prière.* Jc 1 :5 le dit pour la sagesse. Il nous faut dire, ici, que si nous ne demandons pas, ou si nous demandons mal, nous ne recevrons pas. Il existe de vrais appauvrissements spirituels pour qui ne prie pas. On rappellera ici que nous pouvons prendre différentes places dans le plan de Dieu : tous les vases d'une maison n'ont pas la même utilité. La prière peut s'inscrire dans cette différenciation, en plus ou en moins.

2. *Dieu intègre, pour réaliser certains objectifs, un faisceau de moyens* : fréquemment, il intègre la prière commune de son peuple, pour agir en faveur d'une personne, ou intervenir dans une situation. Si je ne prie pas, la chose pourra se réaliser par la prière des autres. Mais je n'aurai pas été participant. Je n'aurai pas pris ma place dans le plan de Dieu.

3. *Dieu a, dans son plan, des « rendez-vous »* : dans l'ensemble des réseaux à sa disposition, il peut y avoir plusieurs chemins pour y arriver. Si je ne prie pas, peut-être le chemin pour arriver à ce que Dieu a fixé pour moi sera plus long, ou je m'y fatiguerai plus, ou il y faudra des détours, et des apprentissages. Le « rendez-vous » est atteint, mais pas de la même manière. Et cela retentit sur d'autres utilités.

4. Enfin, comme la prière est une grâce de partage, mais que Dieu reste souverain, *il a mille autres moyens que ma prière pour arriver aux buts qu'il s'est fixés.* Mon absence de prière n'empêchera pas le Seigneur d'accomplir quelque chose qu'il a à cœur. Si

Dieu veut faire souffler le réveil dans mon Église, il saura le faire advenir malgré mon manque éventuel de prière pour ce réveil. « Qu'est-ce qui fait obstacle à ses desseins ? » Par contre, j'aurai la honte et la tristesse d'être complètement passé à côté de cette belle œuvre de Dieu. Il me faudra m'en humilier. Je serai, certainement, moins utile que celui qui s'est préparé spirituellement.

Psaumes 33:11 : Les desseins de l'Éternel subsistent à toujours, Et les projets de son coeur, de génération en génération.

Ésaïe 55:11 : Ainsi en est-il de ma parole, qui sort de ma bouche: Elle ne retourne point à moi sans effet, Sans avoir exécuté ma volonté Et accompli mes desseins.

Il y a là plusieurs cas de figure à intégrer, dans la large diversité des voies et des situations qui constituent le plan de Dieu.

Mais il est important de rendre à Dieu ce qui lui revient. Le fardeau de la direction du monde, de la réalisation de son grand dessein repose sur ses épaules. Il n'est pas juste de faire reposer ce dessein sur nos épaules, en tant qu'intercesseurs. Même si le Seigneur nous fait la grâce d'être partenaires avec lui. ²¹

Le Seigneur est au ciel, et toi sur la terre...

Thierry Huser

²¹ Helm, 159.

Annexe

LA « REPENTANCE DE DIEU »

Comment comprendre les textes qui nous disent que, suite à la prière de ses fidèles, Dieu « se repent » ?

Un cas de figure parlant est une série de textes courts, dans le livre d'Amos (Am 7 :1-3, puis 7 :4-6). Comment comprendre ce mot, fort : « Dieu se repentit » ?

Certains comprennent : le Seigneur « changea ses plans ». Il avait prévu de punir Israël. Amos prie. Dieu change ses plans suite à la prière d'Amos. La difficulté de cette lecture est que la souveraineté de Dieu est minimisée.

Une autre lecture comprend : « Le Seigneur passe à une autre phase du plan qu'il avait toujours eu... ». La souveraineté de Dieu est bien affirmée, mais la prière ressemble à un « alibi », utilisé par un Dieu qui trace ses lignes de toutes façons, et à sa manière.

Une autre lecture considère les situations globales décrites dans le texte, en tenant compte de leur mouvement et de leur succession. Dans une première étape, la seule réalité est Israël infidèle, qui mérite le châtement. Dieu annonce ce châtement, car il correspond à la situation, en cette première phase. Dans une seconde étape, la prière d'Amos intervient. La situation globale change par cet élément nouveau. Dieu poursuit son plan en intégrant cet élément nouveau : il y a donc changement, c'est pourquoi on emploie le terme de « repentance ». Mais Dieu continue à faire avancer son plan, en cohérence avec les éléments qui constituent la seconde phase, et dont la prière fait partie. Dieu ne « change pas » son plan, mais le fait avancer en relation avec l'ensemble des moyens qu'il intègre.